

## MOT DE LA DIRECTION

À la Polyvalente de Charlesbourg, l'équipe-école est soucieuse de mettre en place des services de qualité qui permettront aux jeunes de trouver et développer les outils nécessaires à l'élaboration de leur projet d'avenir. Nous tenons à vous remercier pour votre précieuse collaboration, car elle est essentielle à l'atteinte des objectifs de votre jeune et, en tant qu'équipe-école, nous sommes fiers d'y contribuer.

*Isabelle Girard, directrice*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS DU 17 SEPTEMBRE

L'assemblée générale des parents et les élections du conseil d'établissement auront lieu de 18 h à 18 h55. Votre présence est importante, car nous procéderons à l'élection de quatre nouveaux parents membres du conseil d'établissement qui auront un mandat de deux ans. Dans un deuxième temps, la première rencontre des parents aura lieu de 19 h à 21 h, à la suite de l'assemblée générale. Nous vous demandons d'entrer par la porte E1 du côté de la 10<sup>e</sup> avenue, car des élèves de la Brigade Jonathan seront présents pour vous guider dans notre grande école.

## DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE DE PARENTS De 19 H A 20 H 55

Mini-horaire selon l'horaire de votre jeune du « jour 1 » (P1 à P4).

Veillez noter qu'une P5 est ajoutée pour la rencontre avec les tuteurs des élèves du 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire) ou pour une rencontre avec l'enseignant de votre choix pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle. **Des informations complémentaires à cet effet vous seront transmises ultérieurement.**

Pour les élèves des classes CPC, Perspective et Pré-Dep, il n'y aura pas de rencontre de parents étant donné qu'elles ont eu lieu à la rentrée. Au besoin, vous pouvez communiquer avec l'enseignant de votre jeune par courriel, pour prendre rendez-vous à un autre moment.

Veillez noter l'horaire de votre jeune dans l'espace prévu à cet effet.

Mini horaire du jour 1		
Heures	Période	
19 h à 19 h 15	P1	Matière à l'horaire de votre jeune :  Local : _____

19 h 25 à 19 h 40	P2	Matière à l'horaire de votre jeune : Local : _____
19 h 50 à 20 h 05	P3	Matière à l'horaire de votre jeune : Local : _____
20 h 15 à 20 h 30	P4	Matière à l'horaire de votre jeune : Local : _____
20 h 40 à 20 h 55	P5	Rencontre des tuteurs du 1 <sup>er</sup> cycle Rencontre d'un enseignant au choix pour les élèves de 2 <sup>e</sup> cycle

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Pendant la soirée du 17 septembre, vous pourrez rencontrer le personnel des services complémentaires à l'espace Bruno Pelletier afin de répondre à vos questionnements et vos besoins de précisions quant aux différents services offerts à l'école que ce soit pour les services de techniciens en éducation spécialisée, les professionnels non enseignants, la vie étudiante ou les activités sportives.

### **SPORTS INTERCOLAIRES 24-25**

Voici le lien pour que votre jeune puisse s'inscrire aux sports interscolaires (compétitif) :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeafdQqZAwStsBHYLpmb2lr-Pe1-BQAojx477bgOr\\_q5yegPA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeafdQqZAwStsBHYLpmb2lr-Pe1-BQAojx477bgOr_q5yegPA/viewform?usp=sf_link)

Les inscriptions prennent fin le 13 septembre 2024 à 23 h 59. Les camps de sélection prendront place du 16 au 20 septembre 2024.

Les horaires seront disponibles sous peu.

*Frédérique Duguay, responsable des sports*  
*frederike.duguay@cssps.gouv.qc.ca*

### **FÊTE DE LA POLY**

Nous sommes heureux d'annoncer que la Fête de la Poly aura lieu le 19 septembre sur l'heure du dîner et en après-midi. L'objectif de cette journée est de développer le sentiment d'appartenance. De plus, ce sera une occasion privilégiée pour les élèves et le personnel de socialiser et d'apprendre à se connaître, dans un contexte ludique. Les activités s'amorceront par un dîner hot-dog festif, offert à nos élèves. Votre jeune pourra, par la suite, vivre un après-midi riche et diversifié en activités. Nous attendons l'ensemble de nos élèves afin de rendre mémorable cette fête de la rentrée scolaire 24-25!

## PROCÉDURE LORSQU'UN ÉLÈVE A UN MALAISE

Lorsqu'un élève a mal à la tête ou mal au cœur et qu'il n'est pas en mesure de suivre son cours, celui-ci sera référé au secrétariat **afin de contacter ses parents pour un retour à la maison**. Nous vous demandons de venir chercher votre jeune dans les meilleurs délais. Aucun médicament (tylénol, advil, etc) ne sera remis à l'élève autant par l'infirmière que par les membres du personnel. Cette pratique est interdite. Veuillez aussi prendre note que l'infirmière s'occupe seulement des cas de contraception, pilule du lendemain, dépistage d'ITS, etc.